



Évaluation Technique Européenne **ETA-11/0110-version 2** du 29/06/2018

PARTIE GÉNÉRALE

Organisme d'Évaluation Technique délivrant l'Évaluation Technique Européenne :

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)

Dénomination commerciale du produit de construction :

PARISO LR - M / PAREXTHERM MW

Famille de produits à laquelle le produit de construction appartient :

Code du domaine de produits : 04
Système d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant (ETICS)

Fabricant :

ParexGroup S.A.
19 place de la Résistance
CS 50053
FR-92445 Issy-les-Moulineaux Cedex

Usine(s) de fabrication :

ParexGroup S.A.
19 place de la Résistance
CS 50053
FR-92445 Issy-les-Moulineaux Cedex

Cette Évaluation Technique Européenne contient :

27 pages incluant 3 Annexes faisant partie intégrante de cette évaluation

L'Annexe 4 contient des informations confidentielles et n'est pas incluse dans l'Évaluation Technique Européenne lorsque cette évaluation est publiquement disponible

Cette Évaluation Technique Européenne est délivrée conformément au Règlement (UE) n° 305/2011, sur la base du :

Guide d'Agrément Technique Européen n° 004 (ETAG 004), édition 2013, utilisé en tant que Document d'Évaluation Européen (DÉE)

Cette version remplace :

ETA-11/0110-version 1 valide depuis le 04/03/2016

Les traductions de cette Évaluation Technique Européenne dans d'autres langues doivent correspondre entièrement au document d'origine délivré et doivent être identifiées comme telles.

Cette Évaluation Technique Européenne doit être communiquée dans son intégralité, y compris par voie électronique (sauf l'(les) Annexe(s) confidentielle(s) référencées ci-dessus). Cependant, elle peut être reproduite partiellement, avec l'accord écrit du CSTB. Toute reproduction partielle doit être identifiée en tant que telle.

PARTIE SPÉCIFIQUE

1. Description technique du produit

Le système d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant « **PARISO LR - M / PAREXTHERM MW** », objet de la présente Évaluation Technique Européenne (désignée ci-après par ÉTE) et appelé ETICS dans la suite du texte, est un kit conçu et mis en œuvre conformément aux prescriptions du Fabricant, déposées au CSTB. L'ETICS comprend les composants listés dans le tableau suivant, qui sont fabriqués en usine par le Fabricant ou par un fournisseur. L'ETICS est mis en œuvre sur site avec ces composants.

L'ETICS comprend également des accessoires qui sont définis au paragraphe 3.2.2.5 de l'ETAG 004¹. Ils doivent être utilisés conformément aux prescriptions du Fabricant.

L'ETICS est décrit suivant son mode de fixation, comme défini au paragraphe 2.2 de l'ETAG 004.

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m ²)	Épaisseur (mm)
ETICS fixé mécaniquement par chevilles et produit de calage	Produits isolants		
	Produits isolants, laine de roche (MW) :		
	- ECOROCK de Rockwool, cf. Annexe 1 (1/6)		50 à 260
	- 431 IESE de Rockwool, cf. Annexe 1 (2/6)		40 à 160
	- ECOROCK MONO de Rockwool, cf. Annexe 1 (3/6)		50 à 160
	- ECOROCK DUO de Rockwool, cf. Annexe 1 (4/6)		50 à 240
	- ISOVER TF 36 de Saint-Gobain Isover, cf. Annexe 1 (5/6)		50 à 200
	- ISOVER TF de Saint-Gobain Isover, cf. Annexe 1 (6/6)		60 à 200
	Produits de calage		
	MAITÉ : poudre à base de ciment à mélanger avec environ 17 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
	COLLE CCP+ : poudre à base de ciment à mélanger avec 21 à 22 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
	UNITÉ : poudre à base de ciment à mélanger avec 21 à 24 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
Chevilles pour isolant			
Chevilles plastiques, cf. Annexe 2	—	—	
Enduit de base			
MAITÉ : poudre à mélanger avec environ 17 % en poids d'eau, à base de ciment blanc, de copolymère vinylique micronisé, de pigments minéraux, de charges carbonates et siliceuses et d'adjuvants spécifiques	Environ 6,0 [poudre]	Moyenne (sèche) : 4,0 Minimale (sèche) : 3,0	
Armatures			
Treillis en fibres de verre (armatures normales et renforcées), cf. Annexe 3			

¹ L'ETAG 004 est disponible sur le site internet de l'EOTA : www.eota.eu.

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m ²)	Épaisseur (mm)
ETICS fixé mécaniquement par chevilles et produit de calage	Produits d'impression		
	REVLANE+ RÉGULATEUR : liquide pigmenté prêt à l'emploi à appliquer obligatoirement avant les revêtements de finition GRANILANE+ et PAREX DÉCO TRAVERTIN et optionnellement avant les revêtements de finition REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ FIN/GROS , REVLANE+ IGNIFUGÉ RIBBÉ FIN et REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TF/RB/TG .	0,15 à 0,20	—
	SILICANE FOND : liquide incolore, liant silicate : - à mélanger avec 100 % en poids de SILICANE PEINTURE , à appliquer obligatoirement avant les revêtements de finition à base de liant silicate. - prêt à l'emploi, à appliquer optionnellement avant les revêtements de finition CALCIFIN et CALCILISSE	0,10 à 0,15 [préparé] 0,08 à 0,12	—
	Revêtements de finition		
	Pâtes prêtes à l'emploi, à base de liant acrylique : - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ FIN (granulométrie 1,0 mm) - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ GROS (granulométrie 1,6 mm) - REVLANE+ IGNIFUGÉ RIBBÉ FIN (granulométrie 1,6 mm)	2,2 à 2,5 2,7 à 3,0 2,5 à 2,7	Régulée par la granulométrie
	Pour des applications entre 1 et 15 °C, ces pâtes peuvent être mélangées avec 4 à 8 % en poids de PARITÉ+ ACCÉLÉRATEUR (poudre à base de liant hydraulique et de charges minérales) pour accélérer leur séchage		
	Pâtes prêtes à l'emploi, à base de liant acrylosiloxane : - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TF (granulométrie 1,0 mm) - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TG (granulométrie 1,6 mm) - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ RB (granulométrie 1,6 mm)	2,2 à 2,5 2,5 à 2,7 2,5 à 2,7	Régulée par la granulométrie
	Pour des applications entre 1 et 15 °C, ces pâtes peuvent être mélangées avec 4 à 8 % en poids de PARITÉ+ ACCÉLÉRATEUR (poudre à base de liant hydraulique et de charges minérales) pour accélérer leur séchage		
	Pâte prête à l'emploi contenant des granulats de marbre colorés – liant acrylique : - GRANILANE+ (granulométrie 1,8 mm)	4,5 à 5,0	Régulée par la granulométrie

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m ²)	Épaisseur (mm)
ETICS fixé mécaniquement par chevilles et produit de calage	Pâtes prêtes à l'emploi – liant silicate : - SILICANE TALOCHÉ FIN (granulométrie 1,0 mm) - SILICANE TALOCHÉ GROS (granulométrie 1,6 mm)	1,5 à 2,0 2,5 à 2,7	Régulée par la granulométrie
	Pâtes prêtes à l'emploi – liant acrylosiloxane : PAREX DÉCO TRAVERTIN (granulométrie 0,8 mm)	1,7 à 2,2	Environ 1,5
	Pour des applications entre 1 et 15 °C, ces pâtes peuvent être mélangées avec 4 à 8 % en poids de PARITÉ+ ACCÉLÉRATEUR (poudre à base de liant hydraulique et de charges minérales) pour accélérer leur séchage		
	Poudre à base de ciment associée à une peinture décorative : MAITÉ avec SILICANE PEINTURE - MAITÉ : identique au produit de base - SILICANE PEINTURE : liquide pigmenté nécessitant l'ajout d'environ 20 % de SILICANE FOND	Environ 2,0 [poudre] Environ 0,4 [préparé]	Environ 1,5
	Poudre à base de ciment à mélanger avec de l'eau associée avec des granulats de marbre : - MAITÉ : identique au produit de base - MARBRI GRANULATS : granulats de marbre colorés (granulométrie comprise entre 3 et 6 mm)	3,4 à 4,3 [poudre] Au moins 8,0	Environ 6,0
	Poudre à base de chaux aérienne, à mélanger avec 24 à 26 % en poids d'eau : - CALCIFIN (granulométrie 1,0 mm)	1,8 à 2,2 [poudre]	Régulé par la granulométrie
	Poudre à base de chaux aérienne, à mélanger avec 22 à 23 % en poids d'eau : - CALCILISSE (granulométrie 0,8 mm)	3,0 à 3,4 [poudre]	2,5 à 3,0
	Poudre à base de ciment à mélanger avec 20 à 24 % en poids d'eau : - EHI GM (granulométrie 3,0 mm) - EHI GF (granulométrie 2,0 mm)	14,0 à 18,0 [poudre]	8,0 à 10,0
Accessoires	Descriptions conformes au § 3.2.2.5 de l'ETAG 004. Sous la responsabilité du titulaire de l'ATE.		

L'ETICS est conçu pour donner une isolation thermique satisfaisante aux murs sur lesquels il est appliqué. La résistance thermique minimale de l'ETICS doit être supérieure à 1,0 m².KW.

Les composants sont protégés de l'humidité durant le transport et le stockage au moyen d'emballages appropriés, à moins que d'autres mesures ne soient prévues à cet effet par le Fabricant.

2. Spécification de l'emploi prévu conformément au Document d'Évaluation Européen applicable (ci-après désigné par DÉE)

Cet ETICS est destiné à l'isolation thermique des murs extérieurs de bâtiments en maçonnerie d'éléments (briques, blocs, pierres, *etc.*) ou en béton (béton banché ou panneaux préfabriqués).

L'ETICS peut être mis en œuvre sur des murs verticaux neufs ou existants (rénovation). Il peut également être mis en œuvre sur des surfaces horizontales ou inclinées qui ne sont pas exposées aux précipitations.

L'ETICS est constitué d'éléments de construction non porteurs. Il ne contribue pas directement à la stabilité du mur sur lequel il est appliqué, mais il peut contribuer à sa durabilité en améliorant la protection contre les effets des intempéries.

L'ETICS n'est pas conçu pour assurer l'étanchéité à l'air des murs.

Les dispositions prises dans la présente ÉTE sont basées sur une durée de vie présumée d'au moins 25 ans, à condition que l'ouvrage de construction fasse l'objet d'une conception, d'une mise en œuvre, d'une maintenance et d'une réparation appropriées. Les indications relatives à la durée de vie ne peuvent pas être interprétées comme une garantie donnée par le Fabricant ou par l'Organisme d'Évaluation Technique, mais doivent seulement être considérées que comme un moyen pour choisir les produits appropriés pour la durée de vie économiquement raisonnable attendue des ouvrages.

La conception, la mise en œuvre, la maintenance et la réparation de l'ouvrage de construction doivent tenir compte des principes donnés au chapitre 7 de l'ETAG 004 et doivent être réalisées conformément aux instructions nationales.

3. Performances du produit et références aux méthodes utilisées pour leur évaluation

Les performances de l'ETICS, en relation avec les exigences fondamentales relatives aux ouvrages de construction (désignées ci-après par EFAO), ont été déterminées conformément aux chapitres 4, 5 et 6 de l'ETAG 004.

Ces performances, données dans les paragraphes qui suivent, sont valides tant que les composants sont ceux décrits au § 1 et dans les Annexes 1 à 3 de cette ÉTE.

3.1 Résistance mécanique et stabilité (EFAO 1)

Sans objet.

3.2 Sécurité en cas d'incendie (EFAO 2)

Réaction au feu :

Configuration	Taux de matière organique déclaré ⁽¹⁾	Taux d'agent ignifugeant déclaré ⁽¹⁾	Classe selon EN 13501-1
<ul style="list-style-type: none"> • Produits de calage : <ul style="list-style-type: none"> - MAITÉ - COLLE CCP+ - UNITÉ • Produit isolant : Panneaux laine de roche, classe de réaction au feu A1, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 155 kg/m³ • Enduit de base : MAITÉ • Armatures : <ul style="list-style-type: none"> - R 131 A 101 C+ - R 131 A 102 C+ - SSA-1363 F+ • Produits d'impression : <ul style="list-style-type: none"> - REVLANE+ RÉGULATEUR - SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE - SILICANE FOND • Revêtements de finition : <ul style="list-style-type: none"> - EHI GM - EHI GF - MAITÉ avec MARBRI GRANULATS - SILICANE TALOCHÉ FIN/GROS - CALCIFIN - CALCILISSE - MAITÉ avec SILICANE PEINTURE - PAREX DÉCO TRAVERTIN⁽²⁾ - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TG⁽²⁾ 	<p>Enduit de base : 7,0 %</p> <p>Revêtements de finition : 2,6 à 11,9 %</p> <p>Excepté pour MAITÉ (7,0 %) avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SILICANE PEINTURE (13,7 %) - MARBRI GRANULATS (0,0 %) 	<p>Enduit de base : 0,0 %</p> <p>Revêtements de finition : 0,0 à 18,3 %</p>	A2 – s1, d0
<ul style="list-style-type: none"> • Produits de calage : <ul style="list-style-type: none"> - MAITÉ - COLLE CCP+ - UNITÉ • Produit isolant : Panneaux laine de roche, classe de réaction au feu A1, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 155 kg/m³ • Enduit de base : MAITÉ • Armatures: <ul style="list-style-type: none"> - R 131 A 101 C+ - R 131 A 102 C+ - SSA-1363 F+ • Produit d'impression : <ul style="list-style-type: none"> - REVLANE+ RÉGULATEUR • Revêtements de finition : <ul style="list-style-type: none"> - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ FIN/GROS⁽²⁾ - REVLANE+ IGNIFUGÉ RIBBÉ FIN⁽²⁾ - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TF/RB⁽²⁾ 	<p>Enduit de base : 7,0 %</p> <p>Revêtements de finition : 9,9 à 11,4 %</p>	<p>Enduit de base : 0,0 %</p> <p>Revêtements de finition : 17,5 %</p>	A2 – s2, d0

⁽¹⁾ Pourcentage déclaré par le Fabricant, relatif à la masse sèche du composant non préparé.

⁽²⁾ Avec ou sans PARITÉ+ ACCÉLÉRATEUR.

Configuration	Taux de matière organique déclaré ⁽¹⁾	Taux d'agent ignifugeant déclaré ⁽¹⁾	Classe selon EN 13501-1
<ul style="list-style-type: none"> • Produits de calage : <ul style="list-style-type: none"> - MAITÉ - COLLE CCP+ - UNITÉ • Produit isolant : Panneaux laine de roche, classe de réaction au feu A1, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 155 kg/m³ • Enduit de base : MAITÉ • Armatures: <ul style="list-style-type: none"> - R 131 A 101 C+ - R 131 A 102 C+ - SSA-1363 F+ • Produit d'impression : REVLANE+ RÉGULATEUR • Revêtement de finition : GRANILANE+ 	<p>Enduit de base : 7,0 %</p> <p>Revêtement de finition : 8,0 %</p>	<p>Enduit de base : 0,0 %</p> <p>Revêtement de finition : 0,0 %</p>	B – s1, d0

Note : un scénario européen de référence pour le feu n'a pas été défini pour les façades. Dans certains États Membres, il se peut que la classification de l'ETICS suivant la norme EN 13501-1 ne soit pas suffisante pour l'utilisation en façades. Une évaluation complémentaire de l'ETICS conformément aux dispositions nationales (par exemple sur la base d'un essai grande échelle) peut être nécessaire pour respecter la réglementation des États Membres, à moins que le système de classification européenne existant ait été achevé.

3.3 Hygiène, santé et environnement (EFAO 3)

3.3.1 Absorption d'eau – essai de capillarité

3.3.1.1 Absorption d'eau de la couche de base armée

- Après 1 heure : absorption d'eau < 1 kg/m²
- Après 24 heures : absorption d'eau < 0,5 kg/m²

3.3.1.2 Absorption d'eau du système d'enduit

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Absorption d'eau après 24 heures	
	< 0,5 kg/m ²	≥ 0,5 kg/m ²
Avec ou sans REVLANE+ RÉGULATEUR : - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ FIN/GROS ⁽¹⁾ - REVLANE+ IGNIFUGÉ RIBBÉ FIN ⁽¹⁾	X	
Avec REVLANE+ RÉGULATEUR : GRANILANE+		
Avec ou sans REVLANE+ RÉGULATEUR : REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TF/TG/RB ⁽¹⁾		
Avec SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE : - SILICANE TALOCHÉ FIN - SILICANE TALOCHÉ GROS		
Avec REVLANE+ RÉGULATEUR : PAREX DÉCO TRAVERTIN ⁽¹⁾		
MAITÉ avec MARBRI GRANULATS		
- EHI GM - EHI GF		
Avec ou sans SILICANE FOND : CALCIFIN		
Avec ou sans SILICANE FOND : CALCILISSE		
MAITÉ avec SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE		

⁽¹⁾ Avec ou sans **PARITÉ+ ACCÉLÉRATEUR**.

3.3.2 Étanchéité à l'eau

3.3.2.1 Comportement hygrothermique

Des cycles chaleur-pluie et chaleur-froid ont été réalisés sur une maquette. L'ETICS est évalué comme résistant aux cycles hygrothermiques.

3.3.2.2 Comportement au gel-dégel

Les absorptions d'eau de la couche de base armée et des systèmes d'enduit sont inférieures à 0,5 kg/m² après 24 heures. L'ETICS est ainsi évalué comme résistant au gel-dégel.

3.3.3 Résistance aux chocs

Les résistances aux chocs de corps durs (3 Joules et 10 Joules) conduisent aux catégories suivantes :

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Catégorie d'utilisation		
	Simple armature normale	Double armatures normales	Armature renforcée + armature normale
Avec ou sans REVLANE+ RÉGULATEUR : - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ FIN ⁽¹⁾ - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ GROS ⁽¹⁾ - REVLANE+ IGNIFUGÉ RIBBÉ FIN ⁽¹⁾	Catégorie I		
Avec REVLANE+ RÉGULATEUR : GRANILANE+	Catégorie II	Catégorie I	
Avec ou sans REVLANE+ RÉGULATEUR : - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TF ⁽¹⁾ - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TG ⁽¹⁾ - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ RB ⁽¹⁾	Catégorie I		
Avec SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE : - SILICANE TALOCHÉ FIN - SILICANE TALOCHÉ GROS	Catégorie II	Catégorie I	
Avec REVLANE+ RÉGULATEUR : PAREX DECO TRAVERTIN ⁽¹⁾	Catégorie I		
MAITÉ avec SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE	Catégorie II		
MAITÉ avec MARBRI GRANULATS	Catégorie I		
Avec ou sans SILICANE FOND : CALCIFIN	Catégorie II	Catégorie I	
Avec ou sans SILICANE FOND : CALCILISSE	Catégorie II	Catégorie I	
- EHI GM - EHI GF	Catégorie I		

⁽¹⁾ Avec ou sans **PARITÉ+ ACCÉLÉRATEUR**.

3.3.4 Perméabilité à la vapeur d'eau – résistance à la diffusion de vapeur d'eau

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Épaisseur d'air équivalente s_d (m)
Avec ou sans REVLANE+ RÉGULATEUR : - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ FIN ⁽¹⁾ - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ GROS ⁽¹⁾ - REVLANE+ IGNIFUGÉ RIBBÉ FIN ⁽¹⁾	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu avec REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ GROS : 0,8)
Avec REVLANE+ RÉGULATEUR : GRANILANE+	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,6)
Avec ou sans REVLANE+ RÉGULATEUR : - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TF ⁽¹⁾ - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TG ⁽¹⁾ - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ RB ⁽¹⁾	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu avec REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TF : 0,8)
Avec SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE : - SILICANE TALOCHÉ FIN - SILICANE TALOCHÉ GROS	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu avec SILICANE TALOCHÉ GROS : 0,2)
Avec REVLANE+ RÉGULATEUR : PAREX DÉCO TRAVERTIN ⁽¹⁾	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,5)
MAITÉ avec SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,3)
MAITÉ avec MARBRI GRANULATS	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu avec MAITÉ Projeté (non inclus dans l'ÉTE) : 0,2)
CALCIFIN	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,1)
Avec SILICANE FOND : CALCIFIN	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,1)
CALCILISSE	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,1)
Avec SILICANE FOND : CALCILISSE	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu : 0,2)
- EHI GM - EHI GF	≤ 1,0 (Résultat d'essai obtenu avec EHI GM : 0,2)

⁽¹⁾ Avec ou sans **PARITÉ+ ACCÉLÉRATEUR**.

3.3.5 Émission de substances dangereuses

L'ETICS appartient à la Catégorie S/W2, selon le Technical Report EOTA n° 034.

Une déclaration écrite a été soumise par le Fabricant.

En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses incluses dans cette ÉTE, il est possible que d'autres exigences s'appliquent à l'ETICS par rapport à son domaine d'application (par exemple, transposition de la législation Européenne et lois nationales, réglementation et dispositions administratives). Afin de respecter les dispositions du Règlement (UE) n° 305/2011, ces exigences doivent aussi être satisfaites lorsque et où elles s'appliquent.

3.4 Sécurité d'utilisation et accessibilité (EFAO 4)

3.4.1 Adhérence de la couche de base armée sur l'isolant

- État initial : adhérence < 0,08 MPa mais cohésive dans l'isolant.
- Après vieillissement : adhérence < 0,08 MPa mais cohésive dans l'isolant.
- Après cycles gel-dégel : essai non réalisés (cf. § 3.3.2.2 de cette ÉTE).

3.4.2 Résistance au déplacement

Essai non requis car l'ETICS remplit le critère suivant :

$$E.d < 50.000 \text{ N/mm}$$

E module d'élasticité de la couche de base sans armature (MPa)

d épaisseur moyenne à l'état sec de la couche de base (mm)

3.4.3 Résistance au vent de l'ETICS fixé mécaniquement par chevilles

Chevilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60	
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,4	
Produit isolant	Type	ECOROCK (Rockwool)	
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 7,5	
	Épaisseur (mm)	≥ 50	≥ 120
Force maximale (essai de déboutonnage)	Chevilles placées en plein : R_{plein} (N)	Minimale : 382	Minimale : 479
		Moyenne : 392	Moyenne : 530

Chevilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 90	
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,4	
Isolant	Type	ECOROCK (Rockwool)	
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 7,5	
	Épaisseur (mm)	≥ 50	≥ 100
Force maximale (essai de déboutonnage)	Chevilles placées en plein : R_{plein} (N)	Minimale : 427	Minimale : 712
		Moyenne : 450	Moyenne : 788
	Chevilles placées en joint : R_{joint} (N)	Minimale : 333	Minimale : 616
		Moyenne : 368	Moyenne : 646

Cheville	Nom commerciale	Ejothem STR U, STR U 2G + Ejothem VT 2G	
	D Dimensions (mm)	Diamètre : STR U, STR U 2G : 60 mm Ejothem VT 2G : 110 mm	
Produit isolant	Type	ECOROCK (Rockwool)	
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 7,5 (produit bi-densité)	
	Épaisseur (mm)	≥ 80	≥ 120
Force maximale (essai de déboutonnage)	Cheilles placées en plein (état sec) : R_{panel} (N)	Minimale : 506	Minimale : 736
		Moyenne : 535	Moyenne : 804
	Cheilles placées en joint (état sec) : R_{joint} (N)	Minimale : 386	Minimale : 534
		Moyenne : 413	Moyenne : 650

Les chevilles Ejothem STR U ou Ejothem STR U 2G associés à la rosace Ejothem VT 2G peuvent uniquement être montées « à cœur ».

Cheilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60	
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,4	
Produit isolant	Type	431 IESE (Rockwool)	
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 10 Produit mono-densité	
	Épaisseur (mm)	≥ 40	≥ 100
Force maximale (essai de déboutonnage)	Cheilles placées en plein (état sec) : R_{panel} (N)	Minimale : 441	Minimale : 758
		Moyenne : 555	Moyenne : 893
	Cheilles placées en joint (état sec) : R_{joint} (N)	Minimale : 278	Minimale : 459
		Moyenne : 352	Moyenne : 559
Force maximale (essai de déboutonnage)	Cheilles placées en plein (état humide*) : R_{panel} (N)	Minimale : 204	Minimale : 433
		Moyenne : 251	Moyenne : 518
	Cheilles placées en joint (état humide*) : R_{joint} (N)	Minimale : 144	Minimale : 302
		Moyenne : 177	Moyenne : 364

* 28 jours à (70 ± 2)°C / (95 ± 5)% HR + séchage à (23 ± 2)°C / (50 ± 5)% HR jusqu'à poids constant.

Cheilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60	
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,4	
Produit isolant	Type	ECOROCK MONO (Rockwool)	
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 10 Produit mono-densité	
	Épaisseur (mm)	≥ 50	≥ 120
Force maximale (essai de déboutonnage)	Cheilles placées en joint (état sec) : R_{joint} (N)	Minimale : 362	Minimale : 500
		Moyenne : 404	Moyenne : 679
	Cheilles placées en plein (état sec) : R_{plein} (N)	Minimale : 444	Minimale : 1023
		Moyenne : 475	Moyenne : 1044

Cheilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60		
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,4		
Produit isolant	Type	ECOROCK DUO (Rockwool)		
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 7,5 Produit bi-densité		
	Épaisseur (mm)	≥ 50	≥ 80	≥ 100
Force maximale (essai de déboutonnage)	Cheilles placées en plein (état sec) : R_{plein} (N)	Minimale : 339	Minimale : 348	Minimale : 454
		Moyenne : 365	Moyenne : 410	Moyenne : 503
	Cheilles placées en plein (état humide*) : R_{plein} (N)	Minimale : 198	-	Minimale : 368
		Moyenne : 229	-	Moyenne : 406

* 28 jours à (70 ± 2)°C / (95 ± 5)% HR + séchage à (23 ± 2)°C / (50 ± 5)% HR jusqu'à poids constant.

Chevilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 90
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,4
Produit isolant	Type	ECOROCK DUO (Rockwool)
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 7,5
		Produit bi-densité
Épaisseur (mm)	≥ 120	
Force maximale (essai de déboutonnage)	Chevilles placées en joint : R_{joint} (N)	Minimale : 511
		Moyenne : 611

Chevilles	Nom commerciale	Ejothem STR U, STR U 2G + Ejothem VT 2G
	Dimensions (mm)	Diamètre : STR U, STR U 2G : 60 mm Ejothem VT 2G : 110 mm
Produit isolant	Type	ECOROCK DUO (Rockwool)
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 7,5
		Produit bi-densité
Épaisseur (mm)	≥ 120	
Force maximale (essai de déboutonnage)	Chevilles placées en plein (état sec) : R_{panel} (N)	Minimale : 699
		Moyenne : 838

Cheilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60	
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,4	
Produit isolant	Type	ISOVER TF 36 (Saint-Gobain ISOVER)	
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 10	
	Épaisseur (mm)	≥ 50	≥ 120
Force maximale <i>(essai de déboutonnage)</i>	Cheilles placées en plein (état sec) : R_{panel} (N)	Minimale : 292	Minimale : 414
		Moyenne : 342	Moyenne : 432
	Cheilles placées en joint (état sec) : R_{joint} (N)	Minimale : 238	Minimale : 332
		Moyenne : 281	Moyenne : 398
Force maximale <i>(essai de déboutonnage)</i>	Cheilles placées en plein (état humide*) : R_{panel} (N)	Minimale : 243	Minimale : 355
		Moyenne : 286	Moyenne : 375
	Cheilles placées en joint (état humide*) : R_{joint} (N)	Minimale : 177	Minimale : 263
		Moyenne : 215	Moyenne : 301

* 28 jours à (70 ± 2)°C / (95 ± 5)% HR + séchage à (23 ± 2)°C / (50 ± 5)% HR jusqu'à poids constant.

Cheilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60	
	Raideur de la rosace (kN/mm)	≥ 0,4	
Produit isolant	Type	ISOVER TF (Saint-Gobain ISOVER)	
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 15	
	Épaisseur (mm)	≥ 60	≥ 100
Force maximale <i>(essai de déboutonnage)</i>	Cheilles placées en plein (état sec) : R_{panel} (N)	Minimale : 481	Minimale : 716
		Moyenne : 524	Moyenne : 793
	Cheilles placées en joint (état sec) : R_{joint} (N)	Minimale : 447	Minimale : 654
		Moyenne : 471	Moyenne : 680
Force maximale <i>(essai de déboutonnage)</i>	Cheilles placées en plein (état humide*) : R_{panel} (N)	Minimale : 341	Minimale : 472
		Moyenne : 376	Moyenne : 512
	Cheilles placées en joint (état humide*) : R_{joint} (N)	Minimale : 301	Minimale : 368
		Moyenne : 320	Moyenne : 412

* 28 jours à (70 ± 2)°C / (95 ± 5)% HR + séchage à (23 ± 2)°C / (50 ± 5)% HR jusqu'à poids constant.

Les chevilles pouvant être utilisées sont décrites dans l'Annexe 2 de cette ÉTE.

La résistance de calcul au vent de l'ETICS est déterminée comme suit :

$$R_d = \frac{R_{\text{plein}} \cdot n_{\text{plein}} + R_{\text{joint}} \cdot n_{\text{joint}}}{\gamma}$$

n_{plein} nombre de chevilles placées en plein, par m²

n_{joint} nombre de chevilles placées en joint, par m²

γ coefficient national de sécurité

3.4.4 Largeur de fissure – Render Strip Tensile Test

Performance non déterminée.

3.5 Protection contre le bruit (EFAO 5)

Performance non déterminée.

3.6 Économie d'énergie et isolation thermique (EFAO 6)

La résistance thermique et le coefficient de transmission thermique sont définis au paragraphe 5.1.6 de l'ETAG 004.

3.7 Utilisation durable des ressources naturelles (EFAO 7)

Performance non déterminée.

3.8 Aspects relatifs à la durabilité et à l'aptitude à l'usage

Adhérence après vieillissement :

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Adhérence (MPa)
Avec ou sans REVLANE+ RÉGULATEUR : - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ FIN ⁽¹⁾ - REVLANE+ IGNIFUGÉ TALOCHÉ GROS ⁽¹⁾ - REVLANE+ IGNIFUGÉ RIBBÉ FIN ⁽¹⁾	≥ 0,08 (essais réalisés sur isolant PSE ou support béton)
Avec REVLANE+ RÉGULATEUR : GRANILANE+	< 0,08 rupture cohésive dans l'isolant (essais réalisés sur isolant MW)
Avec ou sans REVLANE+ RÉGULATEUR : - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TF ⁽¹⁾ - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ TG ⁽¹⁾ - REVLANE+ SILOXANÉ IGNIFUGÉ RB ⁽¹⁾	≥ 0,08 (essais réalisés sur isolant PSE)
Avec SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE : - SILICANE TALOCHÉ FIN - SILICANE TALOCHÉ GROS	
Avec REVLANE+ RÉGULATEUR : PAREX DÉCO TRAVERTIN ⁽¹⁾	
MAITÉ avec SILICANE FOND + SILICANE PEINTURE	< 0,08 rupture cohésive dans l'isolant (essais réalisés sur isolant MW)
MAITÉ avec MARBRI GRANULATS	
Avec ou sans SILICANE FOND : CALCIFIN	≥ 0,08 (essais réalisés sur isolant PSE)
Avec ou sans SILICANE FOND : CALCILISSE	
- EHI GM - EHI GF	

⁽¹⁾ Avec ou sans **PARITÉ+ ACCÉLÉRATEUR**.

4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (désignées ci-après par EVCP) appliqué, avec références à sa base juridique

Conformément à la Décision 97/556/EC (Décision de la Commission du 14 juillet 1997, L 229 du 20.8.1997, p. 15) modifiée par la Décision 2001/596/EC (Décision de la Commission du 8 janvier 2001, L 209 du 2.8.2001, p. 33)², les systèmes d'EVCP donnés dans le tableau suivant s'appliquent :

Produit	Usage prévu	Niveaux ou classes (Réaction au feu)	Système
Système d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant (ETICS)	dans des murs extérieurs soumis aux réglementations en matière d'incendie	A1 ⁽¹⁾ , A2 ⁽¹⁾ , B ⁽¹⁾ ou C ⁽¹⁾	1
		- A1 ⁽²⁾ , A2 ⁽²⁾ , B ⁽²⁾ , C ⁽²⁾ - D, E, F - (A1 à E) ⁽³⁾	2+
	dans des murs extérieurs non soumis aux réglementations en matière d'incendie	indifférent	2+

⁽¹⁾ Produits/matériaux pour lesquels une étape clairement identifiable du processus de production entraîne une amélioration du classement de réaction au feu (par exemple un ajout de produits ignifuges ou une limitation des matériaux organiques).

⁽²⁾ Produits/matériaux non couverts par la note 1.

⁽³⁾ Produits/matériaux dont la réaction au feu ne requiert pas d'essai (par exemple produits/matériaux des classes A1 conformément à la Décision 96/603/CE de la Commission).

Les systèmes d'EVCP sont décrits dans l'Annexe V du Règlement (UE) n° 305/2011, modifié par le Règlement Délégué (UE) n° 568/2014.

5. Détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP, tels que prévus dans le DÉE applicable

Les détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP sont précisés dans le plan de contrôle déposé au CSTB.

Le plan de contrôle est donné en Annexe 4. Le plan de contrôle contenant des informations confidentielles, l'Annexe 4 n'est pas incluse dans les parties publiées de cette ÉTE.

Délivré à Marne-la-Vallée le 29/06/2018

par

Charles BALOCHE, Directeur Technique du CSTB

² Les Décisions sont publiées au *Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE)*; voir www.new.eu-lex.europa.eu/oj/direct-access.html.

Panneaux fabriqués en usine, non revêtus, en laine de roche **ECOROCK** (MW) conformes à la norme EN 13162+A1 et dont les caractéristiques sont définies dans le tableau suivant. La masse surfacique (kg/m²) dépend à la fois de l'épaisseur du panneau et de la densité de la laine minérale.

Réaction au feu / EN 13501-1+A1		Classe A1
Résistance thermique / EN 13163		Défini dans le marquage CE
Tolérances dimensionnelles	Épaisseur / EN 823	T5 [-1 % ou -1 mm / +3 mm]
Stabilité dimensionnelle	Sous température et humidité spécifique / EN 1604: 48 h à 70°C et 90% RH	DS(70,90) [≤ 1%]
Absorption d'eau (immersion partielle) / EN 1609 – méthode A		WS [≤ 1,0 kg/m ²]
Absorption d'eau prolongée (immersion partielle) / EN 1609		WL(P) [≤ 3,0 kg/m ²]
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ) / EN 12086		MU1
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces à l'état sec / EN 1607		TR 7,5 [≥ 7,5 kPa]
Raideur dynamique / EN 29052-1		Performance non déterminée
Résistance au flux d'air / EN 29053		Performance non déterminée
Résistance en compression / EN 826		CS(10/Y)20

ETICS PARISO LR - M / PAREXTHERM MW	ANNEXE 1 (1/6) de l'ETA-11/0110-version 2
Produit isolant pour ETICS fixé mécaniquement par chevilles	

Panneaux fabriqués en usine, non revêtus, en laine de roche **431 IESE** (MW) conformes à la norme EN 13162+A1 et dont les caractéristiques sont définies dans le tableau suivant. La masse surfacique (kg/m²) dépend à la fois de l'épaisseur du panneau et de la densité de la laine minérale.

Réaction au feu / EN 13501-1+A1		Classe A1
Résistance thermique / EN 13163		Défini dans le marquage CE
Tolérances dimensionnelles	Épaisseur / EN 823	T5 [-1 % ou -1 mm / +3 mm]
Stabilité dimensionnelle	Sous température et humidité spécifique / EN 1604 : 48 h à 70°C et 90% RH	DS(70,90) [≤ 1%]
Absorption d'eau (immersion partielle) / EN 1609 – méthode A		WS [≤ 1,0 kg/m ²]
Absorption d'eau prolongée (immersion partielle) / EN 1609		WL(P) [≤ 3,0 kg/m ²]
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ) / EN 12086		MU1
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces à l'état sec / EN 1607		TR 10 [≥ 10 kPa]
Raideur dynamique / EN 29052-1		Performance non déterminée
Résistance au flux d'air / EN 29053		AFr40 [≥ 40 kPa.s/m ²]
Résistance en compression / EN 826		CS(10/Y)30 [≥ 30 kPa]

ETICS PARISO LR - M / PAREXTHERM MW

Produit isolant pour ETICS fixé mécaniquement par chevilles

ANNEXE 1 (2/6)

de l'ETA-11/0110-version 2

Panneaux fabriqués en usine, non revêtus, en laine de roche **ECOROCK MONO** (MW) conformes à la norme EN 13162+A1 et dont les caractéristiques sont définies dans le tableau suivant. La masse surfacique (kg/m²) dépend à la fois de l'épaisseur du panneau et de la densité de la laine minérale.

Réaction au feu / EN 13501-1+A1		Classe A1
Résistance thermique / EN 13163		Défini dans le marquage CE
Tolérances dimensionnelles	Épaisseur / EN 823	T5 [-1 % ou -1 mm / +3 mm]
Stabilité dimensionnelle	Sous température et humidité spécifique / EN 1604 : 48 h à 70°C et 90% RH	DS(70,90) [≤ 1%]
Absorption d'eau (immersion partielle) / EN 1609 – méthode A		WS [≤ 1,0 kg/m ²]
Absorption d'eau prolongée (immersion partielle) / EN 1609		WL(P) [≤ 3,0 kg/m ²]
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ) / EN 12086		MU1
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces à l'état sec / EN 1607		TR 10 [≥ 10 kPa]
Raideur dynamique / EN 29052-1		Performance non déterminée
Résistance au flux d'air / EN 29053		Performance non déterminée
Résistance en compression / EN 826		CS(10)30

ETICS PARISO LR - M / PAREXTHERM MW

Produit isolant pour ETICS fixé mécaniquement par chevilles

ANNEXE 1 (3/6)

de l'ETA-11/0110-version 2

Panneaux fabriqués en usine, non revêtus, en laine de roche **ECOROCK DUO** (MW) conformes à la norme EN 13162+A1 et dont les caractéristiques sont définies dans le tableau suivant. La masse surfacique (kg/m²) dépend à la fois de l'épaisseur du panneau et de la densité de la laine minérale.

Réaction au feu / EN 13501-1+A1		Classe A1
Résistance thermique / EN 13163		Défini dans le marquage CE
Tolérances dimensionnelles	Épaisseur / EN 823	T5 [-1 % ou -1 mm / +3 mm]
Stabilité dimensionnelle	Sous température et humidité spécifique / EN 1604: 48 h à 70°C et 90% RH	DS(70,90) [≤ 1%]
Absorption d'eau (immersion partielle) / EN 1609 – méthode A		WS [≤ 1,0 kg/m ²]
Absorption d'eau prolongée (immersion partielle) / EN 1609		WL(P) [≤ 3,0 kg/m ²]
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ) / EN 12086		MU1
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces à l'état sec / EN 1607		TR 7,5 [≥ 7,5 kPa]
Raideur dynamique / EN 29052-1		Performance non déterminée
Résistance au flux d'air / EN 29053		Performance non déterminée
Résistance en compression / EN 826		CS(10)15

ETICS PARISO LR - M / PAREXTHERM MW	ANNEXE 1 (4/6) de l'ETA-11/0110-version 2
Produit isolant pour ETICS fixé mécaniquement par chevilles	

Panneaux fabriqués en usine, non revêtus, en laine de roche **ISOVER TF 36** (MW) conformes à la norme EN 13162+A1 et dont les caractéristiques sont définies dans le tableau suivant. La masse surfacique (kg/m²) dépend à la fois de l'épaisseur du panneau et de la densité de la laine minérale.

Réaction au feu / EN 13501-1		Euroclasse A1
Résistance thermique / EN 13163		Défini dans le marquage CE
Tolérances dimensionnelles	Épaisseur / EN 823	T5 [-1 % ou -1 mm / +3 mm]
Stabilité dimensionnelle	Under specified temperature and humidity / EN 1604 : 48 h at 70°C and 90% RH	DS(70,90) [≤ 1%]
Absorption d'eau (immersion partielle) / EN 1609 – méthode A		WS [≤ 1,0 kg/m ²]
Absorption d'eau prolongée (immersion partielle) / EN 12087		WL(P) [≤ 3,0 kg/m ²]
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ) / EN 12086		MU1
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces à l'état sec / EN 1607		TR 10 [≥ 10 kPa]
Raideur dynamique / EN 29052-1		Performance non déterminée
Résistance au flux d'air / EN 29053		AFr 43 [43 kPa.s/m ²]
Résistance en compression / EN 826		CS(Y)30 [≥30 kPa]

ETICS PARISO LR - M / PAREXTERM MW

Produit isolant pour ETICS fixé mécaniquement par chevilles

ANNEXE 1 (5/6)
de l'ETA-11/0110-version 2

Panneaux fabriqués en usine, non revêtus, en laine de roche **ISOVER TF (MW)** conformes à la norme EN 13162+A1 et dont les caractéristiques sont définies dans le tableau suivant. La masse surfacique (kg/m²) dépend à la fois de l'épaisseur du panneau et de la densité de la laine minérale.

Réaction au feu / EN 13501-1		Euroclasse A1
Résistance thermique / EN 13163		Défini dans le marquage CE
Tolérances dimensionnelles	Épaisseur / EN 823	T5 [-1 % ou -1 mm / +3 mm]
Stabilité dimensionnelle	Under specified temperature and humidity / EN 1604: 48 h at 70°C and 90% RH	DS(70,90) [≤ 1%]
Absorption d'eau (immersion partielle) / EN 1609 – méthode A		WS [≤ 1,0 kg/m ²]
Absorption d'eau prolongée (immersion partielle) / EN 12087		WL(P) [≤ 3,0 kg/m ²]
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ) / EN 12086		MU1
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces à l'état sec / EN 1607		TR 15 [≥ 15 kPa]
Raideur dynamique / EN 29052-1		Performance non déterminée
Résistance au flux d'air / EN 29053		Performance non déterminée
Résistance en compression / EN 826		CS(10/Y)40 [≥ 40 kPa]

ETICS PARISO LR - M / PAREX THERM MW

Produit isolant pour ETICS fixé mécaniquement par chevilles

ANNEXE 1 (6/6)
de l'ETA-11/0110-version 2

Cheilles avec ÉTE conformes au Guide d'Agrément Technique Européen n° 014 (désigné ci-après par ETAG 014) ou à l'EAD 330196-01-0604 (désigné ci-après EAD « chevilles »). Les chevilles sont composées d'un corps en plastique avec rosace de diamètre 60 mm et d'un clou ou d'une vis en plastique ou en métal. Les catégories d'utilisation et les résistances caractéristiques dans le support sont données dans l'ÉTE de chaque cheville. La validité de l'ÉTE de la cheville doit être vérifiée avant son utilisation.

Dénomination commerciale	Référence de l'ÉTE	Montage ⁽¹⁾	Raideur de la rosace (kN/mm)
Koelner KI-10, KI-10M, KI-10PA	ETA-07/0291	a	≥ 0,4
Koelner KI-10N, KI-10NS	ETA-07/0221	a	
Ejothem NTK U	ETA-07/0026	a	
Koelner TFIX-8M	ETA-07/0336	a	
Koelner TFIX-8S	ETA-11/0144	a	
Koelner TFIX-8ST	ETA-11/0144	b	
Ejothem STR U, STR U 2G	ETA-04/0023	a, b	
Ejot H1 eco	ETA-11/0192	a	
Ejot H3	ETA-14/0130	a	
Rawlplug Insulation System R-TFIX-8S	ETA-17/0161	a, b	
Rawlplug Façade Insulation Fixing R-TFIX-8M	ETA-17/0592	a	

⁽¹⁾ a : montage "à fleur" ; b : montage "à cœur".

Ces caractéristiques, ainsi que les catégories d'utilisation et les résistances caractéristiques dans le support, doivent être données dans l'ÉTE de la cheville.

ETICS PARISO LR - M / PAREXTHERM MW	ANNEXE 2 de l'ETA-11/0110-version 2
Cheilles pour isolant	

Treillis en fibres de verre :

- armatures normales : avec taille de maille entre 3 et 6 mm ;
- armatures renforcées : mise en œuvre en complément de l'armature normale pour améliorer la résistance aux chocs.

Dénomination commerciale	Masse surfacique (g/m ²)	Résistance résiduelle après vieillissement (N/mm)		Résistance résiduelle relative après vieillissement (%) ⁽¹⁾		
		Chaîne	Trame	Chaîne	Trame	
Armatures normales						
IAVPC	SSA-1363 F+	167	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
	R 131 A 101 C+	167	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
IAVU	R 131 A 102 C+	161	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
Armatures renforcées						
IAVR	G-WEAVE 660L 55AB x 100CM	710	≥ 20	≥ 20	≥ 40	≥ 40
	R 585 A 101	700	≥ 20	≥ 20	≥ 40	≥ 40

⁽¹⁾ Pourcentage de la résistance à l'état initial.

ETICS PARISO LR - M / PAREXTHERM MW

Treillis en fibres de verre

ANNEXE 3

de l'ETA-11/0110-version 2